

Note de rentrée 2020

Ce document comprend des informations sur l'organisation et les règles de l'école publique Maupas.

Horaires de l'école

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin			
Ouverture des portails : 8h35 Début de la classe : 8h45	Ouverture des portails : 8h35 Début de la classe : 8h45	Ouverture des portails : 8h35 Début de la classe : 8h45	Ouverture des portails : 8h35 Début de la classe : 8h45
Fin de la classe : 12h15	Fin de la classe : 12h15	Fin de la classe : 12h15	Fin de la classe : 12h15
Après-midi			
Ouverture des portails : 13h50 Début de la classe : 14h00	Ouverture des portails : 13h50 Début de la classe : 14h00	Ouverture des portails : 13h50 Début de la classe : 14h00	Ouverture des portails : 13h50 Début de la classe : 14h00
Fin de la classe : 16h30	Fin de la classe : 16h30	Fin de la classe : 16h30	Fin de la classe : 16h30

Les horaires s'appliquent à toutes les classes de l'école. Pour la garderie, l'accueil commence à 7h30 et se termine à 18h45.

Les règles essentielles de l'école

L'instruction est obligatoire en France dès l'âge de 3 ans. Si un enfant est malade, merci de prévenir par téléphone ou par mail l'école afin de justifier cette absence. En cas d'absences non-justifiées à répétition, nous devons remplir une information d'absentéisme à notre hiérarchie.

L'accueil du matin se fera dans les classes pour tous les niveaux. Les élèves entreront dans le bâtiment dès l'arrivée à l'école. Vous pourrez toujours rencontrer les professeurs à la sortie des classes.

La liaison avec les familles est modifiée à partir de cette année. Nous utiliserons l'ENT One comme outil de dialogue entre les parents et les enseignants. Une réunion d'information sera réalisée pour la mise en place de cet outil numérique. En attendant, les informations vous seront communiquées par mail ou dans le cartable des élèves.

L'utilisation des téléphones portables est interdite pour les élèves dans l'enceinte de l'école.

Le calendrier des vacances

Vacances de la Toussaint : Samedi 17 octobre au lundi 2 novembre

Vacances de Noël : Samedi 19 décembre au lundi 4 janvier

Vacances d'hiver : Samedi 20 février au Lundi 8 mars

Vacances de printemps : Samedi 14 avril au lundi 10 mai

Grandes vacances : Mardi 6 juillet

Les assurances

Pour que les élèves puissent participer aux sorties scolaires, les familles doivent fournir une attestation d'assurance à l'école.

Le site internet de l'école

Avec la mairie de Percy, un nouveau site internet pour l'école a été mis en place depuis l'année dernière. Pour pouvoir mettre des photos des classes et des projets, nous avons besoin de votre autorisation :

Je soussigné(e) représentant(e) légal(e)
de en classe de

Autorise l'école à publier des photos sur le site de l'école.

N'autorise pas l'école à publier des photos sur le site de l'école.

Continuité pédagogique

En cas de fermeture de l'école, nous mettrons en place un enseignement à distance pour les élèves.

Pour la mise en place du plan de continuité pédagogique, merci de répondre à ces questions :

Avez-vous un accès internet à votre domicile ? Oui Non

Avez-vous un outil informatique (ordinateur ou tablette) à votre domicile ? Oui Non

Merci de confirmer une adresse mail utilisable par l'école pour l'envoi des documents :

.....

Les réunions de rentrée

Dans ce contexte sanitaire particulier, il y aura 3 réunions de rentrée. Cette organisation permet d'éviter le regroupement de tous les parents de l'école. Voici les dates :

- Maternelle : 15 septembre à 18h30
- CP, CE1 et CE2 : 10 septembre à 18h30
- CM1 et CM2 : 08 septembre à 18h30

Si vous êtes concernés par plusieurs dates, vous pouvez choisir celle qui vous conviendra le mieux.

Protocole sanitaire

Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes dans l'enceinte de l'école.

Les gestes barrières sont mis en place tout le temps (lavages des mains, distance physique, nettoyage, ...).

Si votre enfant présente des symptômes, ne pas le mettre à l'école. Si un enfant présente des symptômes à l'école, en particulier de la fièvre, il sera isolé en attendant que quelqu'un vienne chercher l'élève à l'école.

Nous vous demandons également de respecter les gestes barrières lors de l'accueil et la sortie des élèves. Il faut éviter les regroupements devant l'école.

Activités sur le temps du midi

En partenariat avec Villedieu Intercom, les animateurs proposeront aux enfants des activités artistiques, culturelles et sportives en lien avec l'école. Ces activités sont proposées à tous les élèves de l'école, même les élèves rentrant manger chez eux le midi. Les élèves devront s'inscrire au préalable afin que les animateurs puissent organiser ces temps.

Les horaires correspondent aux services de cantine à savoir 12h15 – 13h00 et 13h00 – 13h45.

L'amicale Laïque

L'association des parents nous aide aux financements de toutes les sorties scolaires des élèves. Sans elle, nous ne pourrions pas faire de projets extérieurs à l'établissement.

Depuis cette année, l'école a fait le choix de prendre en charge toutes les fournitures scolaires des élèves afin que l'école soit gratuite pour tous nos élèves. Ce choix implique moins d'argent pour les sorties scolaires.

De ce fait, l'Amicale Laïque demandera un don en début d'année aux familles afin de nous aider à réaliser les projets pédagogiques et les sorties extérieures.

Cantine

L'inscription à la cantine se fait en mairie. En arrivant à l'école, les élèves devront indiquer s'ils mangent à la cantine ou à la maison.

PAI

Un PAI est un protocole à mettre en place pour les enfants atteints de troubles de la santé comme une pathologie chronique (asthme, ...), des allergies, des intolérance alimentaire. Ce protocole est écrit par le médecin scolaire puis validé par les parents.

Si un enfant est concerné, merci d'en informer l'école.

Fiches de renseignements

Toujours en partenariat avec Villedieu Intercom, nous avons réalisé une fiche de renseignements commune afin d'éviter aux familles de remplir plusieurs fois les mêmes informations. Ces fiches sont préremplies. Pour tous changements, vous pouvez modifier avec un crayon d'une autre couleur.

Merci de remplir les fiches suivantes qui seront utilisées par l'école et le périscolaire.

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée et une excellente année 2020-2021 à tous nos élèves !

L'équipe enseignante